

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit novembre
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (mairie),
sous la présidence de M. Jean-Pierre SANTY, Vice-Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)

Nombre de membres :
En exercice : **24**
Présents : **19**
Ayant pris part au vote (vote
public) : **22**

- Pour : **22**
- Contre : **0**
- Abstention : **0**
- Blanc : **0**
- Nul : **0**

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, JAMES Marie-Laure et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant.

Absents : MM. CELLE Hubert et Mme MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : M. POINAS J-Michel donne pouvoir à Mme DURIEUX Gladys.
M. SOUVIGNET Bernard donne pouvoir à M. TOURON Jean-Marc.
Mme SOUTRENON Maryline donne pouvoir à M. PEYRARD Guy.

Date de convocation :
Le 22 novembre 2023

Date d'affichage :
Le 22 novembre 2023

DELIBERATION N° :
DC/2023-11-28/04

OBJET DE LA SEANCE :
LINAMAR –
Zone d'activités de Jacquet
(Montfaucon)

Avenants aux marchés de
travaux – Bâtiment
Lot n°10 - avenant 2

M. JURY, Vice-Président, rappelle la délibération n° DC/2022-05-09/03 du 9 mai 2022 approuvant le projet d'extension du bâtiment industriel occupé par l'entreprise LINAMAR sur la zone d'activités de Jacquet sise à Montfaucon (bâtiment loué à l'entreprise dans le cadre d'un crédit-bail immobilier), ainsi que la délibération n° DC/2022-09-05/03 du 5 septembre 2022 attribuant les marchés de travaux correspondants pour la partie bâtiment.

Il précise que plusieurs modifications ont conduit à modifier les marchés de travaux portant sur la construction du bâtiment par la délibération n° DC/2023-01-30/04 du 30 janvier 2023 et par la délibération n° DC/2023-04-11/22 du 11 avril 2023.

M. JURY explique qu'aujourd'hui, il convient de procéder à une modification du marché initial par voie d'avenant concernant le lot n°10 (carrelage) attribué à l'entreprise DELAIGUE JEAN-PASCAL.

Cet avenant numéro 2 répond à des travaux supplémentaires concernant les escaliers menant aux bureaux administratifs.

Les modalités financières évoluent donc selon les éléments suivants :

- Marché initial HT : 19 352.19 €
- Avenant 1 HT : 9 659.66 €
- Avenant 2 HT : 2 045.00 €
- Nouveau montant du marché : 31 056.85 euros HT

AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112804-DE
Reçu le 30/11/2023

M. JURY propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

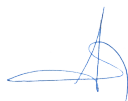
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve dans le cadre des travaux d'extension du bâtiment de l'entreprise LINAMAR sur la ZA de Jacquet à Montfaucon la réalisation des nouvelles prestations modificatives énoncées ci-dessus,
- autorise M. le Président à signer l'avenant correspondant et tous documents utiles à intervenir.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Jean Pierre SANTY,
Président de séance,

Jean-Marc TOURON,
Secrétaire,



AR Prefecture

043-244300307-20231128-DC2023112804-DE
Reçu le 30/11/2023

*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le